

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

À tous les cadres et collaborateurs des services techniques, comptables, gestion, souscription, cessions... des sociétés d'assurance, de réassurance, des mutuelles, des institutions de prévoyance, du courtage, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les principes de base de la réassurance non-vie. Connaître les mécanismes existants, leurs enjeux et leurs impacts sur l'activité et les résultats des organismes assureurs.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser l'utilité de la réassurance.

Identifier les diverses formes de réassurance.

Appréhender l'impact de certaines clauses régulièrement utilisées.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une explication du marché, des types de produits existants, et par une analyse détaillée des enjeux et impacts de la réassurance. Les apports théoriques sont illustrés par des cas pratiques simples et pédagogiques sur Excel.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurance non-vie. Bases d'Excel et de statistique et probabilités.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Michel LUZI,

Membre honoraire de l'Institut des Actuaristes, 40 ans d'expérience en réassurance et en assurance, dans des fonctions techniques, commerciales, surveillance et conseil. Auteur de "Assurance IARD interprétation des chiffres" et de divers articles, Michel anime régulièrement des formations pour des publics de techniciens et de non-techniciens.



La formation en pratique...

Quand et où ?

9 juin 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Définition

Utilité de la réassurance

- Equilibre et déséquilibres des résultats d'un portefeuille d'assurance
- Analyse de la variation du résultat, risque de ruine
- Influence des divers paramètres sur la volatilité du résultat

Principales techniques

Description progressive des diverses techniques et présentation des avantages et inconvénients de chaque formule :

- le traité en quote-part
- le traité en excédent de capitaux
- le traité en excédent de sinistre
- le traité en excédent de perte annuelle (Stop loss)
- les facultatives
- la rétrocession

Quelques conditions spécifiques

En plus de règles de fonctionnement, les traités non-proportionnels intègrent régulièrement certaines clauses qui peuvent nuancer assez sensiblement les engagements du réassureur, sa rémunération. Présentation des clauses les plus répandues :

- Clause d'indexation
- Clause de stabilité
- De Vylder
- Franchise aggregate
- Reconstitution de garantie
- Primes de reconstitution
- Expression de la prime de réassurance

Manipulations d'exemples

Une demi-douzaine d'exercices simples est proposée pour permettre aux participants de manipuler diverses notions présentées ci-dessus. Ces exercices sont aussi l'occasion d'approfondir certains thèmes.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme complet, forme et contenu très clair. »

FOY, Chargé de risques techniques - Actuaire associé - PACIFICA

« Mr LUZI est un homme très compétent, très aimable et doté d'une grande capacité pédagogique. Bravo ! »

F. V., TOWERS WATSON